



HOICHE AUDIT
Expertise Comptable
Conseil & Audit

35 avenue Victor Hugo
75116 Paris
tél. 01 42 12 80 50
fax 01 42 12 80 70

contact@hoche-audit.fr
www.hoche-audit.fr

ASSOCIATION CIMADE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

SA HOCHE AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Société de Commissaires aux Comptes

35 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

ASSOCIATION CIMADE

64, rue Clisson

75013 PARIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2010**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CIMADE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II-14 de l'annexe présente les subventions comptabilisées au titre de l'exercice 2010. Nous nous sommes assurés de la réalité des subventions figurant dans ces tableaux, et du caractère raisonnable de l'évolution des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note IV de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion adressé aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 3 juin 2011

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke, positioned below the date.

Le Commissaire aux Comptes
SA HOCHÉ AUDIT
représentée par Florence PIGNY



ASSOCIATION CIMADE

**Comptes annuels de l'exercice
Clos le 31 décembre 2010**



40 bis rue Cardinet – 75017 PARIS

Société à Responsabilité Limitée inscrite à l'ordre des Experts Comptables, membre de la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes, au capital de 100 000 €

RCS B 444 048 441 SIRET 444 048 441 00026 APE 6920Z FR06444048441

Tel : +33 1 48 88 10 00 Fax : + 33 1 48 88 03 13

www.cabinet-mda.com

BILAN ACTIF

ACTIF	Arrêté au31/12/2010 Durée12 mois			31/12/2009 12 Mois
	BRUT	AMORT.PROV.	NET	NET
Capital souscrit non appelé	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche & dévelop.	0	0	0	0
Conc.Brev.droits simil.	62 653	59 407	3 246	7 352
Fonds commercial (1)	11 434	0	11 434	11 434
Autres immo. incorporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisation corporelles				
Terrains	158 635	0	158 635	158 635
Constructions	3 142 067	1 673 384	1 468 683	827 952
Inst.tech.,mat.out.ind.	0	0	0	0
Autres immo.corporelles	698 245	591 350	106 895	99 457
Immo. corporelles en cours	587 178	0	587 178	440 614
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations	3 407	3 407	0	0
Créances rattachées	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	106 595	0	106 595	92 503
Autres immo.financières	87 086	1 587	85 499	84 323
TOTAL I	4 857 300	2 329 136	2 528 164	1 722 270
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Mat.premières, approvision.	0	0	0	0
Biens en cours production	0	0	0	0
Produits interm. & finis	0	0	0	0
Marchandises	59 865	12 970	46 895	28 372
Avances & acomptes sur cdes	0	0	0	0
Créance d'exploitation				
Clients & comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	1 577 992	54 410	1 523 581	3 030 963
Cap.souscr.appelé non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières placement				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	73 988	578	73 410	67 305
Disponibilités	2 498 415	0	2 498 415	2 811 685
CHARGES CONST.D'AVANCE	19 511	0	19 511	32 263
TOTAL II	4 229 771	67 959	4 161 812	5 970 589
ECART CONVERS.ACTIF (III)	0	0	0	0
CHARGES A REPARTIR (IV)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I à IV)	9 087 071	2 397 095	6 689 976	7 692 859

(1) dont droit au bail

11 434

11 434

BILAN PASSIF

PASSIF (avant répartition)	Arrêté au ...31/12/2010 Durée12 Mois	31/12/2009 12 Mois
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 375 051	1 375 051
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves	680 983	4 442 901
Report à nouveau	0	104 008
EXCEDENT OU DEFICIT	139 588	<3 853 421>
SITUATION NETTE	2 195 622	2 068 539
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	0	0
Legs et donation	0	0
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	26 697	14 192
Subventions d'investissement	1 692 896	1 120 665
Provisions réglementées	0	0
	1 719 593	1 134 857
TOTAL I	3 915 215	3 203 396
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	43 500	194 000
Provisions pour charges	708 736	2 139 461
TOTAL II	752 236	2 333 461
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	52 172	52 172
Sur autres ressources	313 099	314 576
TOTAL III	365 271	366 748
DETTES		
Autres emprunts obligatoires	0	0
Emprunts et dettes auprès des etabliss. de crédit	42 866	82 536
Emprunts et dettes financières divers	6 953	5 948
Avances et acptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472 399	438 709
Dettes fiscales et sociales	969 569	909 551
Dettes sur immo et cptes rattachés	0	0
Autres dettes	46 431	31 718
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	119 036	320 791
TOTAL IV	1 657 254	1 789 253
ECART CONVERS.ACTIF (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	6 689 976	7 692 859

COMPTE DE RESULTAT

PRESENTATION EN LISTE	Arrêté au ...31/12/2010 Durée12 Mois	31/12/2009 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue (biens)	164 595	218 365
Production vendue (services)	88 237	96 656
MONTANT DU CA NET	252 832	315 020
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation		
Etat	3 940 527	6 217 672
Locales	281 489	251 544
Européennes	0	0
Privées	490 979	186 986
Reprises s/ prov & amt, transferts de charges	1 866 927	234 109
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	1 477	1 559
Autres produits		
Dons et cotisations	1 971 528	1 811 217
Produits divers	8 004	18 879
TOTAL I	8 813 763	9 036 987
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres appro	103 635	88 650
Variation de stock (mat. prem. & autres appro)	<31 493>	<9 458>
Autres achats et charges externes	3 070 917	3 137 754
Impôts, taxes et versements assimilés	489 613	477 701
Salaires et traitements	3 304 156	3 644 956
Charges sociales	1 469 507	1 800 845
Dotations aux amts sur immobilisations	218 348	208 237
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	21 813	6 758
Dotations aux provisions pour risques et charges	72 652	101 665
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
Autres charges		
Action sociale / Envoi de fonds	289 328	286 526
Autres prises en charges	1 437	1 829
Charges diverses	78 272	83 329
TOTAL II	9 088 184	9 828 792
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<274 421>	<791 805>
OPERATION EN COMMUN		
Bénéfice attribué, perte transférée III	0	0
Perte supportée, bénéfice transféré IV	0	0

COMPTE DE RESULTAT (suite)

PRESENTATION EN LISTE	Arrêté au ...31/12/2010 Durée12 Mois	31/12/2009 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0	0
Autres valeurs mob., créances d'actif immo.	53 639	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises s/ prov & amt, transferts de charges	3 068	0
Différences positives de change	3 951	53
Produits nets s/cession val. mob. de placement	4 419	23 599
TOTAL V	65 076	23 652
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amts et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	863	1 050
Différences négatives de changes	0	13 893
Charges nettes sur cession de val. mob. de placement	0	0
TOTAL VI	863	14 942
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	64 214	8 709
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	<210 207>	<783 096>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 279	16 508
Sur opérations en capital	58 042	37 389
Legs et donations	303 152	856 940
Reprises s/ provisions et transferts de charges	1 729 000	617 454
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	0	0
TOTAL VII	2 095 474	1 528 291
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 501 737	3 060 230
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amts et aux provisions	243 500	1 536 027
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
TOTAL VIII	1 745 237	4 596 256
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	350 237	<3 067 966>
PARTICIPATION DES SALARIES TOTAL XI		
IMPOTS SUR LES BENEFICES TOTAL XII	442	2 360
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	10 974 314	10 588 929
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 834 726	14 442 351
EXCEDENT OU DEFICIT	139 588	<3 853 421>

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 6 689 976 €, et au compte de résultat présenté en liste et dégageant un excédent de 139 588 €. Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement 99.01 du Comité de la réglementation comptable qui a validé l'avis du Conseil national de la comptabilité du 17 décembre 1998 relatif au plan comptable des associations.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

L'annexe comprend les quatre parties suivantes :

- I - Principes comptables et faits caractéristiques
- II - Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- III - Informations complémentaires
- IV - Compte d'emploi annuel des ressources

I PRINCIPES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes annuels ont été établis, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles définies par le plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après.

I 1 Immobilisations incorporelles

Elles regroupent les logiciels informatiques, le dépôt de marque et les droits d'occupation. Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire, sur les durées suivantes :

- Logiciels informatiques 3 ans

I 2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 et 2004-06, obligatoires à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2005, sont appliqués. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'entrée (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Immeubles Structures 60 ans
- Immeubles Etanchéité/extérieurs 30 ans
- Immeubles IGT / Agencements 5 à 20 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 4 ans

I 3 Stocks

Les stocks sont évalués aux prix d'achats augmentés des frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. La valeur de réalisation est appréciée notamment au regard des perspectives de ventes identifiables au moment de l'arrêté des comptes.

I 4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

I 5 Subventions de fonctionnement et conventions de financement

Conformément au règlement n° 99.01, les subventions de fonctionnement inscrites, au cours de l'exercice 2010, au compte de résultat, et non utilisées en totalité, donnent lieu à comptabilisation d'une charge, sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées », et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés », d'un montant égal à l'engagement d'emploi pris par la Cimade envers le tiers financeur.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

La même méthode comptable est utilisée pour les ressources affectées provenant de la générosité du public.

I 6 Provision pour départ

L'accord d'entreprise prévoit l'attribution d'une indemnité de départ en cas de licenciement, mise à la retraite, démission du salarié. Cette indemnité est fixée à 1/3 de mois par année de présence avec un plafond d'une année de salaire. L'intégralité des sommes exigibles à ce titre est inscrite au passif en provision pour risques et charges.

I 7 Valorisation du bénévolat

Le bénévolat n'est pas valorisé dans la présentation des comptes.
Au 31 décembre 2010, le nombre de bénévoles actifs est de 1 883 personnes.

I 8 Faits caractéristiques

L'année 2010 a été marquée par une baisse importante de l'activité rétention compte tenu du nouveau découpage décidé par les pouvoirs publics de la mission d'assistance juridique dans les centres de rétention et la mise en œuvre du plan de restructuration qui en découle.

I 9 Informations complémentaires

Provision pour restructuration

La restructuration liée au découpage par les pouvoirs publics de la mission d'assistance juridique dans les centres de rétention administrative avait été provisionnée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 pour un montant de 1 535 000 euros.

La majeure partie du plan de restructuration s'est déroulée en 2010 pour un coût global de 1 477 829 €.

Certains volets du plan de restructuration ne seront finalisés que sur 2011. Une provision de 200 000 € a été estimée et dotée au 31 décembre 2010 pour faire face à ces derniers coûts.

II INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

II 1 Immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-après :

VALEURS BRUTES	Au 01/01/10	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/10
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, concessions, brevets	62 441	212		62 653
Droit au bail	11 434			11 434
	73 875	212	-	74 087
Immobilisations corporelles				
Terrains	158 635			158 635
Constructions et agencements	2 338 926	803 141		3 142 067
Autres immobilisations corporelles	652 088	59 057	12 900	698 244
Immobilisations en cours	440 615	561 748	4 15 185	587 178
	3 590 263	1 423 946	4 28 085	4 586 124
Immobilisations financières				
Participations	3 407			3 407
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	92 503	14 092		106 595
Autres immobilisations financières	85 911	2 236	1 060	87 086
	181 821	16 328	1 060	197 088
TOTAL	3 845 958	1 440 485	4 29 145	4 857 298

AMORTISSEMENTS	Au 01/01/10	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/10
Immobilisations incorporelles				
Droits d'occupation	-	-	-	-
Logiciels	55 089	4 318		59 407
	55 089	4 318	-	59 407
Immobilisations corporelles				
Constructions et agencements	1 510 974	162 410		1 673 384
Autres immobilisations corporelles	552 631	51 619	12 900	591 350
	2 063 605	214 029	12 900	2 264 734
TOTAL	2 118 694	218 348	12 900	2 324 142

II 2 Titres de participation

Les titres de participation concernent les participations de l'association dans des sociétés. Au 31 décembre 2010, il est constaté une provision à hauteur de 100% de la valeur des titres.

II 3 Prêts

Il s'agit du prêt au titre de l'effort construction, d'un montant de 106 595 €.

II 4 Autres immobilisations financières

Elles concernent principalement les dépôts de garantie suivants:

- le siège social, 64 rue Clisson 75013 Paris,
- les autres locaux occupés par la Cimade (Toulouse, Guyane...),
- les dépôts de garantie pour divers matériels (machine à affranchir, badges...),
- le fonds de roulement de diverses copropriétés,
- le dépôt pour le service de restauration de Massy,
- les dépôts pour les locaux liés aux actions ALT.

II 5 Stocks

Ils se composent au 31/12/2010 de diverses publications Cimade, de calendriers 2010, et d'articles « publicitaires ».

II 6 Créances

Elles se décomposent de la façon suivante :

Etat, subventions à recevoir	
- DPM (Ministère intérieur et immigration)	371 060
- Anah (travaux Massy)	314 290
- Ministère des affaires étrangères	119 036
- Autres financements publics	127 960
- Collectivités locales, régions	62 746
Subventions privées à recevoir	15 100
Dons à recevoir	343 169
Avances à des partenaires	0
Résidents du centre de Massy	33 878
Ventes de calendriers/publications à recevoir	19 832
Autres créances (Débiteurs divers, avances fournisseurs, autres créances)	170 921
Total des autres créances	1 577 992

Les créances sont à échéance à moins d'un an.

II 7 Produits à recevoir

Ils se décomposent de la façon suivante :

Dons à recevoir	343 169
Ventes de calendriers/publications à recevoir	19 832
Autres produits à recevoir	72 147
Total des produits à recevoir	435 148

II 8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont inscrites au coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Une moins value latente de 578 € est constatée au 31/12/2010 sur les FCP faim et développement.

II 9 Charges constatées d'avance

	Charges
Charges d'exploitation	19 511

II 10 Fonds associatif

Le fonds associatif est sans droit de reprise, et n'a connu aucun mouvement sur l'exercice 2010.

II 11 Résultats sous contrôle de tiers financeurs

Ce poste regroupe les résultats en instance d'affectation, susceptibles d'être repris par les tiers financeurs.

Il correspond aux résultats des comptes administratifs 2009 présentés aux organismes financeurs qui ne se sont pas encore prononcés sur leurs destinations finales.

II 12 Subventions d'investissement

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

	Au 01/01/10	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/10
Subvention investissement foyer Béziers	147 293			147 293
Subvention investissement Marseille	84 887			84 887
Subvention investissement Massy DDASS	754 091			754 091
Subvention investissement Massy Anah	0	628 581		628 581
Subvention investissement Cimade 93	3 554			3 554
Subvention investissement siège Clisson	108 642			108 642
Subvention équipement Bourse	180			180
Subvention équipement Massy	116 275			116 275
Subvention équipement divers	27 895			27 895
Amortissement des subv. d'investissement	-122 152	-56 350		-178 502
	1 120 665	572 231	0	1 692 896

II 13 Fonds dédiés

	Au 01/01/10	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants inscrits au 31/12/2010	Au 31/12/10
<i>Fonds dédiés sur subventions publiques</i>	52 172	-	-	52 172
Actions nationales conventionnées	-			-
Actions de solidarité internationale	52 172			52 172
<i>Fonds dédiés sur dons affectés</i>	314 576	1 477	-	313 099
Actions nationales	9 583			9 583
Actions de solidarité internationale	304 993	1 477	-	303 516
TOTAUX	366 748	1 477	-	365 271

II 14 Subventions

Les subventions d'exploitation inscrites au compte de résultat 2010 se détaillent, par financeur, comme suit :

	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES ETAT	3 940 527
Ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale (DER)	1 869 508
Ministère du travail, des relations sociales, et de la solidarité (DDASS)	1 541 029
Agence Nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	202 000
Ministère des affaires étrangères et AFD	116 105
Ministère de la Justice	72 900
Agence régionale de santé publique	40 000
Ministère de la Culture	51 983
Ministère de la Jeunesse et des sports	34 739
Autres subventions	12 263
SUBVENTIONS PUBLIQUES LOCALES	281 489
Collectivités locales	125 382
Conseil généraux et régionaux	156 107
SUBVENTIONS PRIVEES	490 979
Associations partenaires	452 127
Eglises	33 000
Entraide œcuménique	5 853
TOTAL	4 712 995

Les subventions concernant l'année 2010, et qui n'ont pu être entièrement consommées durant l'exercice, sont traitées par le « mécanisme » des fonds dédiés (décrit au § I-5).

II 15 Etat des provisions

L'état des mouvements des provisions est présenté ci-dessous :

	Au 01/01/10	Augmentations		Diminutions			Au 31/12/10
		Dotations de l'exercice	Reclass.	Reprises utilisées	Reprises sans objet	Reclass.	
Sur titres de participations	3 407						3 407
Sur dépôt de garantie	1 587						1 587
Sur stocks de marchandises	-	12 970		0			12 970
Sur créances	52 326	8 843		6 758			54 410
Sur VMP	3 646				3 068		578
Pour risques et charges							
<i>Provisions pour risques</i>	194 000	43 500		9 000	185 000		43 500
<i>Provisions pour départ</i>	535 858	72 652		168 377			440 133
<i>Provision pour restructuration</i>	1 535 000	200 000		1 477 829	57 171		200 000
<i>Provisions sur projets</i>	68 602						68 602
TOTAUX	2 394 427	337 965	0	1 661 965	245 239	0	825 188
<i>dont exploitation</i>		94 465		175 136	3 068		
<i>dont financières</i>							
<i>dont exceptionnelles</i>		243 500		1 486 829	242 171		

II 16 Echéances des dettes

		Dettes	à - d' 1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts	(1)	49 819	15 670	16 399	17 750
Fournisseurs	(2)	472 399	472 399		
Dettes fiscales et sociales	(3)	969 569	969 569		
Autres dettes	(4)	46 431	46 431		

(1) dont comptes de régularisation :	900
(2) dont comptes de régularisation :	57 121
(3) dont comptes de régularisation :	512 774
(4) dont comptes de régularisation :	-
	570 796

II 17 Produits constatés d'avance

	Produits
Produits d'exploitation	119 036

III INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III 1 Engagements relatifs aux legs en cours de réalisation

Objet du legs	Valeur estimée (€)	Approbation par le conseil d'administration	Autorisation administrative reçue au 31/12/2010
Biens immobiliers	129 000	x	x
Nue-propriété d'un appartement à Paris -15è (a)	108 810	x	x
Biens immobiliers	40 000	x	x
Somme en numéraire	30 490	x	x
Somme en numéraire	1 524	x	x
Somme en numéraire	1 524	x	x

(a) Le bien immobilier issu de ce legs (pleine propriété, lorsque nue-propriété et usufruit seront réunis) n'est pas, pour l'instant, destiné à être conservé par l'association. La comptabilisation du legs interviendra lors de sa réalisation effective.

Deux autres legs non mentionnés dans le tableau ci-dessus ont été approuvés par le conseil d'administration. Les informations disponibles à ce jour ne permettent pas d'estimer raisonnablement la valeur à recevoir.

III 2 Rémunérations, avances et crédits alloués aux dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils exercent cette activité à titre bénévole.

III 3 Effectif moyen

En 2010, l'effectif moyen s'élève à 96 personnes.

IV COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

L'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005 a prévu l'obligation pour les associations et fondations visées à l'article 3 de la loi du 7 août 1991 d'établir des comptes annuels et d'intégrer dans l'annexe de ces comptes le compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Le CER est présenté conformément règlement CRC 2008-12 du 7 mai 2008 obligatoire à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009.

IV 1 Informations propres au CER

Missions sociales

Les emplois des missions sociales correspondent aux charges directes des missions menées par la Cimade, et telles qu'identifiées dans la comptabilité analytique de l'association.

Les missions de sensibilisation regroupent les actions de communication de la Cimade ayant pour objet de présenter à différents publics les thématiques/problématiques du droit des étrangers.

Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Cette ligne de dépenses n'est pas spécifiquement identifiée dans la comptabilité analytique de l'association. Un calcul extra-comptable a été opéré correspondant à 30 % des coûts la direction financière et 60% du poste d'animation des régions.

Animation politique du mouvement

Cette rubrique intègre le coût des instances, de la session Cimade, de l'action du secrétaire général, et du poste chargé de la valorisation des actions.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

Les legs et dons manuels ont été employés :

- directement au financement des missions ou services concernés, pour les dons affectés,
- au financement des missions ou services déficitaires pour les legs et dons non affectés.

Les legs et dons non affectés ne couvrant pas l'ensemble des déficits, ils ont été employés en priorité au financement des missions sociales et des frais de recherche de fonds. Le solde est ensuite utilisé au financement partiel des frais de fonctionnement.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Le bénévolat est valorisé sur la base de 1883 personnes s'étant engagée à intervenir chacune ½ journée par semaine. Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 12 €/ heure.

Précisions : dotations aux provisions / Reprises de provisions

Les rubriques dotations aux provisions et reprises de provisions contiennent toutes deux le montant de 1 477 829 € qui correspond au reclassement en cycle exceptionnel du coût de la restructuration, et à son transfert de charges.

IV 2 Autres Informations

Projets de solidarité internationale

Les fonds dédiés sur dons manuels n'ayant pas connu de mouvement depuis 2 ans sont, en euros :

Fonds dédié Maghreb	51 881
Fonds dédié Moyen Orient	79 641
Fonds dédié Europe Est	43 969
Fonds de solidarité	14 529
	190 020

Etat des legs en cours

L'état des legs en cours de réalisation est indiqué au § III.1.

Détail des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements inscrites en valeur brute à l'actif du bilan pour 73 988 € correspondent à des FCP faim et développement.

Rémunérations

Le montant global des cinq rémunérations brutes les plus élevées en 2010 s'élève à 233 551 €. Le montant de la rémunération totale s'est élevé en 2010 à 2 962 469 €.

* * * * *

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2010

En Euros

EMPLOIS	Emplois 2010 (= compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2010	RESSOURCES	Ressources collectées 2010 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010
1. Missions sociales	5 417 885	1 036 070	REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
Marché de la rétention	1 319 480	0	1. Ressources collectées auprès du public		
Centres d'accueil et d'hébergement de Béziers et Massy	1 586 547	14 229	1.1 Dons et legs collectés	1 778 120	1 778 120
Commissions nationales	356 085	155 101	- Dons manuels non affectés	135 469	135 469
Postes régionaux	1 500 271	622 805	- Dons manuels affectés	303 152	303 152
Solidarité internationale	297 831	77 333	- Legs et autres autres libéralités non affectées	0	0
Missions de sensibilisation	357 672	166 601	- Legs et autres autres libéralités affectées	0	0
2. Frais de recherche de fonds	664 744	495 009	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	0	0
Frais d'appel à la générosité du public	495 009	495 009	2. Autres fonds privés	490 979	
Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	3. Subventions et autres concours publics	4 222 016	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	169 734	0	4. Autres produits	658 067	
3. Frais de fonctionnement	2 717 956	635 506			
Animation politique du mouvement	278 511	277 670			
Gestion humaine et financière	787 853	333 425			
Production (publications, etc.)	173 532	24 411			
Autres (restructuration)	1 478 060	0			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	8 800 585	2 166 585	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	7 587 804	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 034 141	0	II - REPRIS DE PROVISIONS	3 365 033	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0	0	III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 477	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	139 588	139 588	IV - VARIATION DES FONDIS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	0	
V - TOTAL GENERAL	10 974 314	10 974 314	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	50 156	50 156	VI - TOTAL GENERAL	10 974 314	2 216 741
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0	0			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	2 216 741	2 216 741	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 216 741
CTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
Missions sociales	4 067 280			4 067 280	
Frais de recherche de fonds			Bénévolat		
Frais de fonctionnement et autres charges			Prestations en nature		
			Dons en nature		
Total	4 067 280	4 067 280	Total	4 067 280	

Handwritten signature

Handwritten signature

SA HOCHE AUDIT

Société d'Expertise Comptable

Société de Commissaires aux Comptes

35 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

ASSOCIATION CIMADE

64, rue Clisson

75013 PARIS

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2010**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Paris, le 3 juin 2011



Le Commissaire aux Comptes

SA HOCHÉ AUDIT

représentée par Florence PIGNY